

INFORMATION A LA POPULATION

Assemblée communale extraordinaire – convocation (publication dans le Journal officiel du jeudi 27 mars 2025)

ALLE : Assemblée communale extraordinaire, mardi 15 avril 2025, à **19h30** à la salle des fêtes (route de Porrentruy 15) à Alle

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 17 décembre 2024.
2. Décider l'adhésion de la Commune à la société Energie District de Porrentruy « EDP SA » (sous réserve de sa constitution), voter la contribution communale au capital-actions d'un montant de CHF 31'317.- et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et signer les actes indispensables.
3. Discuter et voter un crédit d'investissement de CHF 1'875'000.- destiné à la rénovation des étages supérieurs de la Mairie, à l'assainissement énergétique du bâtiment ainsi qu'au remplacement du système de production de chaleur. Donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement et consolider l'emprunt.
4. Adopter le nouveau règlement de sécurité locale.
5. Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire de Mme Closson Tiziana, de son époux Closson Mathieu et de leurs filles Taïs et Elisa.
6. Divers.

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est consultable à l'Administration communale et au panneau numérique communal sis dans la cour de la mairie (accès par le code QR) ou sur le site internet www.alle.ch en version édulcorée. Les demandes de compléments ou de rectifications seront à adresser par écrit au Secrétariat communal au plus tard la veille de la prochaine Assemblée, ou à faire verbalement lors de celle-ci. L'Assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous chiffre 4 sera déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'Assemblée communale, au Secrétariat communal, où il pourra être consulté. Les éventuelles oppositions, dûment motivées, seront adressées par écrit, durant le dépôt public, au Secrétariat communal.

CONSEIL COMMUNAL

Cartons du Cœur

Personne n'est à l'abri d'une situation délicate, où le frigo est vide et que le dentifrice manque, à la salle de bains.

Dépassez la réticence, afin de pouvoir vous alimenter correctement et prendre soin de vous !

Vous avez besoin d'aide ?

Composez ce numéro 079 798 59 87

(Permanence téléphonique le mardi aux heures de bureau)

Pas de demandes traitées par internet. Notre association est là pour vous aider à passer cette période difficile, en vous proposant des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.

Fête de la ligne / Porrentruy - Bonfol

La Fête de la Ligne approche ! Rendez-vous le dimanche 13 avril 2025 dès 10h00. Un tout-ménage détaillant l'organisation générale vous a récemment été distribué.

Dans notre localité, le Groupe des Jeunes d'Alle a le grand plaisir d'organiser cette journée dédiée à la promotion de la mobilité douce sur la place Roland-Béguelin.

En plus du menu de la balade gourmande, toute la population est invitée à déguster une raclette au prix de CHF 5.- la portion ou CHF 20.- à volonté.

La Fondation pour le Patrimoine d'Alle proposera une exposition culturelle intitulée « Ligne CJ ».

Programme musical :

- Dès 11h00, Kathy Léander et ses musiciens Josy Caillet, Hubert Peçon et Bertrand Thalman animeront l'apéritif.
- À 12h00, Paul Vuillemin et son saxophone prendront le relais en musique.
- Dès 12h45, Beth Wimmer et sa pop/country enflammeront la cantine.
- Le programme musical se poursuivra tout l'après-midi.

Le Groupe des Jeunes a choisi de reverser l'intégralité du bénéfice de cette journée à une œuvre de bienfaisance/caritative.

Prenons le train en marche et retrouvons-nous le 13 avril prochain à la Fête de la Ligne !

Gare d'Alle – annonce travaux de finitions de nuit - fermeture passage à niveau Coin du Jonc

Les travaux de la gare d'Alle arrivent à terme, cependant certaines finitions nécessiteront des interventions de nuit et la fermeture totale du passage à niveau (PN) Coin du Jonc (véhicules + piétons).

- ⇒ **Du 22 avril à 7h30 au 24 avril 2025 à 7h00** : Fermeture du PN Coin du Jonc à tout trafic (piétons : déviation par le nouveau sous-voie de la gare, véhicules : déviation par rues communales sur le même principe que l'année passée).
- ⇒ **Du mardi 22 au mercredi 23 avril 2025 (21h45 à 5h45), du mercredi 23 au jeudi 24 avril 2025 (21h45 à 5h45) et du jeudi 24 au 25 avril 2025 (21h45 à 5h45)** : Travaux de nuit (3 nuits) pour bourrage de la voie.
- ⇒ **Du 5 au 9 mai 2025** : Travaux de nuits (4 nuits : lu/ma, ma/me, me/je, et je/ve) de 23h à 5h pour des finitions de la ligne de contact.
- ⇒ **Du 27 au 28 mai et du 30 au 31 mai 2025** : Travaux de nuits (2 nuits : ma/me et ve/sa) de **22h30 à 5h45** pour meulage de la voie.

Pour garantir la fluidité des déplacements malgré la fermeture du PN Coin du Jonc, nous invitons les usagers à suivre les déviations qui seront mises en place (cf. plan en page 4).

Nous sommes conscients des désagréments que cela pourrait engendrer pour les riverains et les usagers réguliers, et nous vous remercions pour votre compréhension et votre patience.

Nivellement des tombes (publication dans le Journal officiel du 10 avril 2025)

Conformément au Règlement communal concernant les inhumations et le cimetière du 5 décembre 2023, la Commune d'Alle procédera au nivellement de certaines tombes dans la zone « D » située au sud-ouest de l'église.

Elles concernent dans la majeure partie des familles dont le Bureau communal ne possède pas d'adresse exacte ou par rapport à un manque d'entretien.

Celles-ci seront nivelées par le Service de la voirie en automne 2025.

Pour le renouvellement de la concession des tombes, la famille doit faire parvenir à l'Administration communale jusqu'au 31 juillet 2025 un courrier électronique (n.jobin@alle.ch) ou un courrier postal (Administration communale, à l'att. de Mme Nicole Fernandez-Jobin, Case postale 59, 2942 Alle).

Si la famille le désire, elle peut disposer du monument en nous contactant avant le délai imparti.

Passé ce délai, la Commune disposera des tombes et procédera au nivellement, à ses frais.

La liste des tombes peut être consultée au Secrétariat communal ainsi que sur le site internet communal (www.alle.ch).

Au besoin, l'Administration communale reste à disposition pour tout complément d'information.

Croix-Rouge jurassienne

Vivre en toute sécurité dans son propre foyer et y demeurer le plus longtemps possible ?

Bénéficier d'un service de transports pour vos déplacements médicaux ?

Profiter d'une aide d'urgence pour la garde de votre enfant malade ?

Si ces prestations suscitent votre intérêt ou réveille votre curiosité n'hésitez pas à contacter la Croix-Rouge jurassienne afin d'obtenir plus d'informations et découvrir l'ensemble des aides à disposition.

La Croix-Rouge jurassienne s'engage chaque jour pour que ces services essentiels améliorent la qualité de vie et renforcent l'autonomie des personnes au sein de notre communauté.

Si vous ou vos proches voudriez bénéficier de ces services, ou pour devenir membre ou bénévole et contribuer à ces causes vitales, n'hésitez pas à contacter la Croix-Rouge jurassienne au 032 465 84 00 ou par mail à l'adresse info@croix-rouge-jura.ch

Grâce à votre soutien, ces programmes peuvent continuer à changer des vies !

Plan de déviation du trafic

